



LIMINAIRE DU CHSCT DU 14/06/22

Lors du précédent CHS-CT du 1^{er} avril 2022, le mépris de nos administrations envers cette instance a été claire. : fiches de signalement égarées, diagnostique du médecin du travail remis en cause et rejeté d'un simple revers de la main par la présidente .

La santé des agents et les problèmes majeurs de sécurité ont été abordés à notre initiative. Et malgré un ordre du jour connu bien en amont, nous déplorons que les membres de la Direction des douanes du Havre concernés par ces points point cruciaux aient pratiqué la politique de la chaise vide.

Nous avons d'ailleurs déjà dénoncé ce fait dans des CHS-CT antérieurs .
Quand cela va t -il changer ? En 2023 ?

Quel manque de considération pour nous, organisations syndicales, mais pire encore, pour les collègues en souffrance ou exposés.

A l'issue du CHS-CT du 1^{er} avril 2022, vous vous étiez engagée, madame la Présidente, vous aviez accepté de respecter le règlement intérieur, à savoir un calendrier prévisionnel sur 6 mois. Constat : toujours pas fait.

Sur le courrier envoyé au secrétariat général à propos du médecin de prévention : que dire ? Pour nous, la pugnacité à la défense des droits des personnels dont vous avez fait preuve dans ce courrier nous laisse sans voix et désemparé.

Sur le point concernant les fiches de signalements et notamment ceux du STA, nous espérons que cette fois vous avez pu en avoir connaissance. Ce point étant à l'ordre du jour, nous y reviendrons.

Mais cela ne s'arrête pas là, nous, nous représentants syndicaux, sommes aussi des agents à part entière de nos services.

Ces derniers souffrent déjà cruellement d'un déficit d'effectifs. Nos absences syndicales ne sont pas compensées au sein de nos services alors que vous en avez l'obligation.

Votre attitude scandaleuse n'ayant pas permis de résoudre des points urgents de ce CHSCT ceux ci pèsent sur l'ensemble de nos collègues en difficulté dans leur service, sur l'action douanière et bien évidemment sur tous les acteurs de la chaîne logistique de la région.

Un point positif cependant : nous tenons à remercier tout particulièrement le secrétaire animateur du CHS-CT qui réalise un travail de très grande qualité tant sur la forme que sur le fonds. Merci à lui.